

## **RAPPORT FINANCIER DE LA MAIRESSE**

**2026-08-10**

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal de la province du Québec, il me fait plaisir de faire rapport de la situation financière de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles, présenté lors d'une séance ordinaire le 10 août 2026. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles aux modalités de diffusion déterminée par le conseil.

### **RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2025.**

Les états financiers 2025 ont été audités par la firme comptable Amyot Gélinas SENCRL. À leur avis, à l'exception du fait que la Municipalité n'a pas été en mesure de terminer l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisation pour répondre aux exigences du nouveau chapitre du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public et qu'à cet effet aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre aux états financiers, par conséquent, ces derniers n'ont pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des états financiers, les états financiers donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Au cours de l'année 2025, les revenus provenant des activités financières et d'investissement de la Municipalité ont totalisé 1 453 289 \$, tandis que les dépenses ont totalisé 1 448 157 \$. La Municipalité a ainsi clôturé l'année 2025 avec un excédent d'exercice comptable de 5 132 \$. Après affectations et conciliation à des fins fiscales, l'exercice financier 2025 s'est terminé avec un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 98 116 \$.

## ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

**Subventions d'investissement :** en 2025, la municipalité a reçu un montant de 20 576 \$ (travaux chemin Millette) en subventions provenant du PPCE.

La municipalité a également reçu un montant de 18 684 \$ (travaux d'aménagement à la marina et à l'aire de jeux) provenant de la TECQ.

**Fonds de roulement :** est de 182 743 \$

**Surplus affectés — fonds réservés :** la municipalité bénéficie de sommes qui ont été affectées à des projets spécifiques :

5 145 \$ (fond du lac)

30 000 \$ (au budget 2026)

5 610 \$ (élections)

41 333 \$ (fond de quai)

333 905 \$ (excédent non affecté)

**Dettes :** La municipalité n'a aucune dette à long terme.

## TRAVAUX D'IMMOBILISATION ET PROJETS SPÉCIAUX

En 2025, aucun projet d'investissement n'a été réalisé.

Signé à Lac-des-Seize-Îles, ce 10<sup>e</sup> jour d'août 2026



---

Louise Trottier

Mairesse